La réhabilitation des petites riviÃ"res urbaines

Depuis quelques décennies, des réformes sur l'environnement ont émergé, et de nombreuses petites rivières urbaine
ont été réhabilitées. Les bénéfices de ces projets de réhabilitation sont multiples et intà grent souvent des enjeux
sociétaux, économiques et environnementaux. Ce sont ces bénéfices qu'un groupe de travail piloté par l'ASTEE dé
dans le présent ouvrage. Éditions de l'ASTEE, janvier 2020.

Titre La réhabilitation des petites riviÃ"res urbainesÂ

Auteur Groupe de travail

Petites RiviÃ"res Urbaines

sous la coordination de Gilles Warot

Éditeur ASTEE

ISBN 978-2-490604-05-0

Pages 90

Sortie janvier 2020

version PDF

sous la coordination de

Gilles Warot - ASTEE

Â

â€⟨Durant la seconde moitié du XXe siècle, de nombreuses villes en France ont canalisé les petites rivières qui les traversaient, pour des raisons de salubrité ou pour maximiser le foncier. Ces petites rivières ont été souvent enterrées, puis incorporées aux réseaux d'assainissement et massivement dissimulées sous la voirie. Outre une perte environnementale conséquente, la canalisation ou la couverture de ces cours d'eau engendre aujourd'hui des problèmes d'inondation réguliers dans de nombreuses villes. Ces phénomènes tendent à être accentués par le changement climatique.

Depuis quelques décennies, des réformes sur l'environnement ont émergé, et de nombreuses petites rivières urbaines ont été réhabilitées : remises à ciel ouvert ou sorties de leurs canaux de béton, leurs berges aménagées et végÆLes bénéfices de ces projets de réhabilitation sont multiples et intègrent souvent des enjeux sociétaux, économiques environnementaux. Ce sont ces bénéfices qu'un groupe de travail piloté par l'ASTEE décrit dans le présent ouvrage. à travers des exemples concrets de restauration et des retours d'expérience de porteurs de projets, cet ouvrage met en évidence les multiples bénéfices liés à la réhabilitation des petites rivières urbaines.

Sommaire - Neuf retours d'expériences, organisés en trois volets : 1. Volet environnemental, Développement de la biodiversité : Le Petit Rosne à Sarcelles. Adaptation au changement climatique : Les Aygalades à Marseille. Éducation et sensibilisation à l'environnement : La Goulotte, la Neuve, et la Norges à Chevigny-Saint-Sauveur. 2. Volet social, Amélioration du paysage et du cadre de vie : Le Valfuret à Saint-Étienne. Restructuration d'un quartier : La Luciline à Rouen. Dynamique socio-culturelle : Le Pen Ar Biez à Lannion. Développement des cheminements doux : L'Huveaune à Auriol. 3. Volet économique, Réduction du risque d'inondation : L'Yzeron à Oullins. Développement de l'attractivité des villes et de l'activité touristique : La Douze, le Midou et la Midouze à Mont-de-Marsan.